



LE MOT DU MAIRE



Souprossaises, Souprossais,

Que faut-il retenir de 2015 ?

Les tragiques événements récents sont encore dans toutes les mémoires et vont mettre du temps à s'effacer, d'autant qu'étaient encore présents ceux du 11 janvier.

Continuons malgré tout et peut-être d'autant plus à vivre pleinement et savourons les bons moments que nous pouvons passer ensemble en cette période qui s'y prête plus particulièrement.

2015 est aussi pour notre village une année difficile avec une trop longue liste de décès, qui attriste les familles souprossaises. Souhaitons que la nouvelle année se réveille sous de meilleurs auspices.

Sur le plan communal, le paysage du lotissement des Terrasses de l'Adour change régulièrement avec les constructions qui s'enchaînent et qui pourront se poursuivre sur la nouvelle tranche récemment ouverte.

Beaucoup de travaux au cours de cette année, hall des sports, arènes, cimetière, avenue du 8 mai, etc... Je tiens à mettre en avant d'une part les travaux du local de l'A.C.C.A., avec un résultat final qui allie fonctionnalité et esthétique, chapeau les bénévoles ; d'autre part les dernières réalisations de notre secrétaire technique retraité, Pierre 2015 c'est aussi la réorganisation de notre équipe d'employés municipaux, tant aux ateliers qu'au secrétariat. Bienvenue aux nouveaux recrutés.

Au 1^{er} janvier prochain votre eau du robinet aura toujours le même goût, pour autant en termes de gestion c'est un vrai changement qui s'opère avec la fin de la délégation de service au profit d'une gestion publique par le SYDEC, dont l'effet immédiat sera une baisse de notre facture.

L'équipe municipale et moi-même aurons le plaisir de vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 9 janvier à 19 heures.

Votre maire, Christian Ducos.

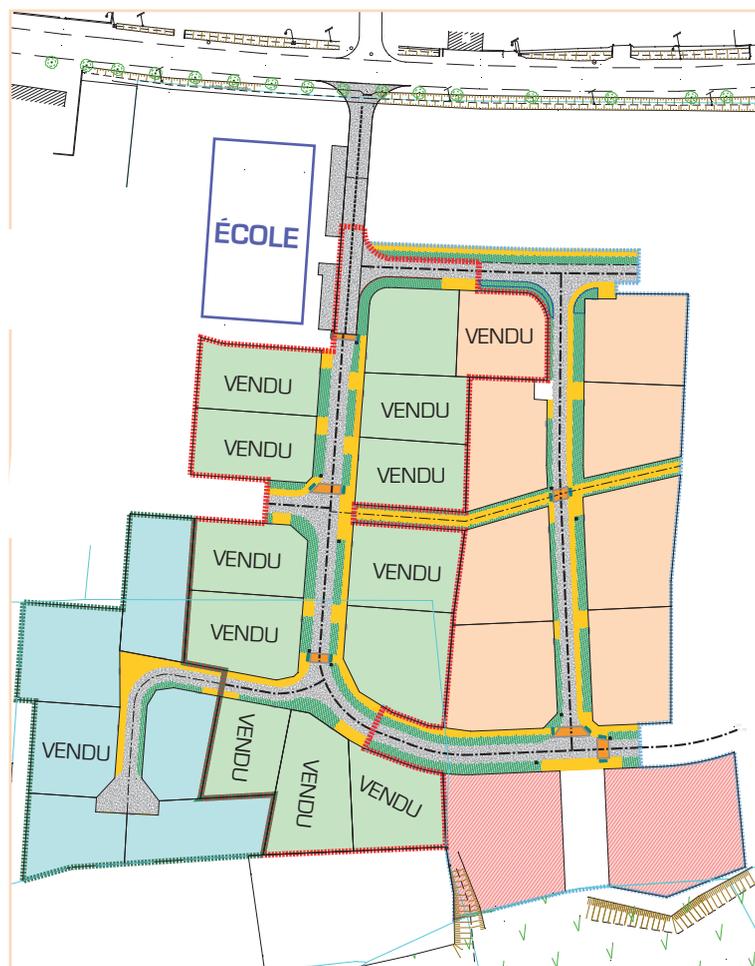
LOTISSEMENT

● LES TERRASSES DE L'ADOUR

Le lotissement voit sortir de terre au fil des jours de nouvelles maisons, dans lesquelles certaines familles sont déjà installées. Ce projet de 28 lots est réparti en 3 tranches.

La 1^{ère} tranche délimitée en rouge sur le plan, comporte 13 lots dont 11 sont à ce jour vendus ou réservés, en majorité par des jeunes couples avec des enfants. L'objectif de construction de la première tranche étant atteint, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir la suivante, composée de 6 lots, en vert sur le plan. Leur surface s'échelonne de 516 m² à 720 m² et leur prix de 23 000 € à 33 000 €. Les travaux de viabilisation sont terminés. L'avancement des différentes constructions sur cette tranche conditionnera la finalisation des travaux de voirie, d'éclairage public et d'aménagement paysager.

La 3^{ème} tranche de ce projet, en bleu, comporte 9 lots d'une superficie allant de 619 m² à 1 228 m².



PERSONNEL COMMUNAL

● DÉPART À LA RETRAITE DE PIERRE DARRIEUTORT



Au cours des années 2010, 2011 et 2013, nous avons vécu les départs à la retraite successifs d'Annie DESSI, Nicole LANNIBOIS et Françoise CARRERE. Le 1^{er} octobre 2015, c'est au tour de Pierre DARRIEUTORT de faire valoir ses droits à la retraite après avoir passé une grande partie de sa carrière au service de notre commune.

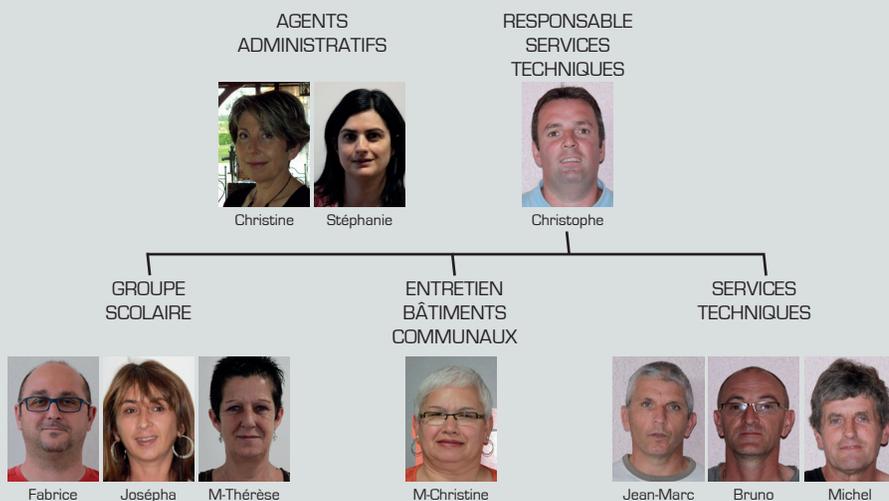
C'est pour fêter ce départ qu'a été organisée par la municipalité une réception à laquelle participaient les employés communaux actuels et anciens. Monsieur le Maire a remercié et félicité Pierre pour les 32 années passées au service de notre collectivité : Entré le 1^{er} juin 1983 aux ateliers, il s'est très vite retrouvé au secrétariat de mairie, partageant ses journées entre ces deux services, exercice pas très évident.

Il regagne à temps plein les services techniques en 1991 et y réalise avec rigueur et perfectionnisme des tâches nombreuses et variées. C'est avec un peu d'appréhension qu'il regagne à temps complet le service administratif en 2009, le travail à ce poste ayant beaucoup évolué durant les dernières années : informatisation, internet, dématérialisation... Mais il s'y est remis grâce à sa persévérance, son sérieux et son grand sens du service public, ce dont on peut le féliciter. C'est grâce à ses talents en ferronnerie et soudure notamment que nous lui devons la grande estrade, réalisée avec Jean-Louis ORONOZ ces dernières années et les magnifiques portes fermant les arènes, qu'il a tenu à réaliser durant ces derniers mois, pour marquer de son empreinte la fin de son atypique parcours professionnel. Il a été également durant ces nombreuses années le « porte-drapeau » de la commune lors des différentes cérémonies et fêtes patronales, mission contraignante demandant de se libérer les dimanches ou jours fériés, ce dont il s'est toujours acquitté sans faillir.

Nous renouvelons à Pierre nos souhaits de bonne retraite.

● RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE

Suite au départ de Pierre, qui occupait son poste au secrétariat en y effectuant des missions d'ordre technique liées à ses compétences et son parcours, nous avons dû pourvoir à des recrutements et restructurer notre équipe d'employés communaux :



DONNÉES FINANCIÈRES (TTC)

- **BOULODROME** : Terrassement (3 500 m²) : 24 000 € - Bâtiment : 6 000 €
- **ATELIERS MUNICIPAUX** : 5 500 €
- **PÔLE ASSOCIATIF** : 72 000 €
- **HALL DES SPORTS** : 25 700 €
- **BARDAGE ARÈNES & FERMETURE** : 15 200 €
- **CIMETIÈRE** : 5 300 €
- **DÉMOLITION ANNEXE SAINT JOSEPH** : 10 800 €
- **VOIRIE** : Chemin Arnaudet : 12 500 €
Chemins (Jouansalle - Menjourat - Couloum - Artigues) : 3 120 €
- **AVENUE HAGENTHAL** : Collecte et évacuation eaux pluviales : 2 780 €
- **TRACTEUR** : 49 200 €
- **OUTILLAGE DIVERS** : 1 450 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

● BOULODROME

Enfin le club de pétanque a son boulodrome couvert ! Après signature du bail à construction au profit de la SARL ALTER GRAND SUD, le bâtiment tant attendu, de 33 m sur 22 m dont la toiture est recouverte de panneaux photovoltaïques a été édifié au mois d'août. Il reste à en effectuer le bardage, à la charge de la commune, pour lequel des devis sont en cours d'étude. Le bâtiment va être mis à la disposition du Club de pétanque suivant des conditions encore à définir. Il pourra ensuite envisager en concertation avec la municipalité, les aménagements qu'il souhaite effectuer.

● ATELIERS MUNICIPAUX

Un projet photovoltaïque avec l'entreprise EE-SOLAR a permis la création d'ateliers municipaux supplémentaires bardés et fermés, d'une superficie de 180 m². Seules les fondations et la chappe ont été à la charge de la commune.

● LOCAUX A.C.C.A.

Les bénévoles de l'association ont réalisé l'ensemble des travaux programmés (salle d'éviscération, chambre froide, cuisine, salle de convivialité et crêpi extérieur). Louons ici la qualité du travail effectué, digne de professionnels. Bravo et merci.

● HALL DES SPORTS

Suite aux nouvelles normes de marquage au sol imposées par la FFBB, la commune a choisi de réagréer l'ensemble du sol du hall des sports. L'entreprise SOLS SUD-OUEST SPORTS qui a commencé les travaux en juin 2015, a finalement terminé l'ouvrage après quelques rectifications, en novembre.

Afin de protéger cette réalisation, la commune a fait l'acquisition de tapis de protection.

Les menuiseries intérieures bois ont été remplacées par des menuiseries en aluminium aux normes PMR.

● BARDAGE ARÈNES & FERMETURE

Sous les tribunes, côté route de Meilhan, il est maintenant possible de ranger et stocker du matériel communal. Ces travaux de fermeture ont été réalisés par Pierre DARRIEUTORT.

Le passage entre les arènes et le hall des sports a été couvert et fermé.

Le bardage de la tribune couverte, côtés est et ouest, a été changé.

● CIMETIÈRE

Peinture : Les murs, côté route de Meilhan et côté ateliers ont subi une cure de jouvence : Après les avoir décapés, nos employés communaux en ont refait la peinture. Restera à faire de même sur les autres parties extérieures et les murs intérieurs.

Caveau d'attente : Un reposoir ou caveau d'attente a été installé près de l'entrée principale. Il pourra être mis momentanément à la disposition de familles ne disposant pas de concessions ou dont celles-ci ne sont pas accessibles, afin de leur permettre de procéder à une inhumation.

● DÉMOLITION ANNEXE SAINT JOSEPH

Comme vous pouvez le constater, les alentours de l'ancienne maison de retraite ont été nettoyés et l'annexe Saint Joseph démolie par l'entreprise LALOUBÈRE. Le terrain est prêt à accueillir le cabinet des kinésithérapeutes. Début 2016 commenceront aussi les travaux de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite par XL'HABITAT.



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

- **Avenue du 8 Mai** : Des plantations alliant vivaces fleuries et graminées ont été effectuées par les employés municipaux sur toute la longueur de l'avenue du 8 Mai 1945.
- **Chemin de la Condeigne et Chemin de la Laiterie** : Les arbres bordant le ruisseau du Moulin de Bordes, platanes chemin de la Condeigne et peupliers chemin de la Laiterie, ont été coupés et broyés en copeaux. Les rives du ruisseau seront replantées de variétés d'arbres préconisées par le technicien rivières du Syndicat de l'Adour.
- **Bardage containers du Bourg** : Par souci d'esthétique, des bardages bois ont été réalisés par les employés municipaux, permettant de dissimuler les containers.

VOIRIE

- **Chemin d'Arnaudet** : La chaussée de la route d'Arnaudet a été refaite en bi-couche par les services techniques de la Communauté de Communes. Une troisième couche sera appliquée si nécessaire après l'hiver.

OPÉRATIONS FONCIÈRES

- **Le 11 décembre 2014** Bail à construction au profit de la SARL ALTER GRAND SUD, d'une parcelle de 14 ares, pour une durée de 30 ans, moyennant la construction d'un bâtiment (boulodrome) et mise à disposition de la commune à titre gratuit de celui-ci ;
- **Le 13 mars 2015** Contrat d'occupation à titre précaire et temporaire, au profit du RUCHER ÉCOLE DE L'APICULTURE LANDAISE, d'une parcelle d'environ 14 ares, comportant les bâtiments de l'ancienne école, préau et dépendances attenantes, pour une durée de 3 ans, moyennant un loyer mensuel de 100 € ;
- **Le 29 juin 2015** Bail professionnel au profit de M. Sébastien COUPRY, artisan peintre, d'une parcelle de 2 ares, route de Mugron, comportant une grange, moyennant un loyer mensuel de 300 € à compter du 1^{er} janvier 2016 (gratuité des 6 premiers mois en contrepartie de travaux de ravalement et peinture extérieurs),
- **Le 25 septembre 2015** Convention de mise à disposition de deux salles du local paroissial, par l'AEIPL (Evêché) au profit de la commune, moyennant un loyer mensuel compensé par les loyers versés par Mme LAFAURIS, orthophoniste et M. PASCARD, réflexologue, qui y sont hébergés depuis la démolition des dépendances de l'Annexe Saint Joseph. Après achèvement des travaux de construction du cabinet des kinésithérapeutes, ils intégreront le pôle santé.
- **Le 19 octobre 2015** Vente à la SCI KINE SOUPROSSE d'une parcelle de terrain de 748 m² au 137 avenue Hagenthal le Bas, moyennant le prix de 25 000 €.
- **Le 13 novembre 2015** Régularisation par acte notarié d'une convention de servitude par M. MONTEIL (acquéreur de Mme COURS MACH) au profit de la commune, permettant le passage sur sa propriété pour accéder à l'arrière des ateliers communaux, (servitude existant verbalement de longue date). En contrepartie il lui a été validé la sortie de sa propriété sur le Domaine Public, le tout sans frais à la charge de la commune.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le programme d'aménagement numérique du SYDEC, adopté le 1^{er} mars 2013 par le Département des Landes, a fixé comme objectif d'ici 2025 de réaliser la transition vers la fibre optique pour 70% des Landais. Elle permettra à plus de 80% des foyers, entreprises et établissements publics, d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s. Pour répondre à l'objectif fixé, 3 technologies seront mises en œuvre sur le territoire : Le satellite, l'amélioration du réseau téléphonique (montée en débit) et le déploiement d'un nouveau réseau de fibres optiques. Ces travaux, dont le montant global s'élève à 176 M d'€ seront financés par l'Etat et les collectivités territoriales.

Pour ce qui concerne notre commune, il s'agira du déploiement d'un réseau de fibres optiques complété par des aides satellitaires. Seuls les foyers qui ne bénéficieront pas d'un accès en fibre optique et qui accèdent aujourd'hui à internet depuis leur ligne téléphonique avec un débit inférieur à 3 Mbits/s, sont éligibles à l'aide satellitaire. Ce programme d'aménagement numérique permettra à 92% des foyers de disposer d'un accès à internet avec un débit de plus de 8 Mbits/s. Aucun calendrier de déploiement n'a été fixé à ce jour, la construction de ce nouveau réseau nécessitant un pré-requis : avoir sélectionné en amont l'opérateur qui exploitera et commercialisera auprès des Fournisseurs d'accès à internet ce réseau public. Les négociations sont en cours et devraient aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2016.

EAU & ASSAINISSEMENT

• EXPLOITATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

A partir du 1^{er} janvier 2016, le SYDEC assurera l'exploitation du service public de l'eau potable sur le syndicat de MUGRON et succèdera ainsi à la SOGEDO dont le contrat de délégation expire au 31 décembre 2015. Une note d'information a été distribuée à tous les abonnés de la commune courant décembre pour communiquer les coordonnées du SYDEC et des informations pratiques sur le changement d'exploitant.

Ce changement se traduira par une baisse du montant de la facture de l'ordre de 4% pour un abonné qui consomme 120 m³ par an.

• EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION

- Curage des lagunes par la CUMA DEPARTEMENTALE pour un montant total de 16 970 € : La première a été curée à l'automne 2015 (du 19 au 21 octobre). Les boues ont été épandues sur une superficie d'environ 15ha. La deuxième sera curée à la fin des travaux (au printemps 2016 si les conditions météorologiques le permettent).

- Création de la nouvelle station d'épuration en lieu et place de la première lagune : Création d'un filtre planté de roseaux d'une capacité de 1 300 Equivalents Habitants (capacité actuelle de 400 E.H.) permettant de traiter la pollution actuelle et future de la commune ainsi que les effluents des industriels conventionnés. Le marché a été attribué lors de la commission d'appel d'offres du 3 septembre 2015 pour un montant de 468 620 € HT. Ces travaux doivent débuter en janvier 2016 et être terminés en juin 2016.

- Création d'une conduite de rejet : Une conduite doit être installée depuis la station d'épuration jusqu'à l'Adour (environ 4km) pour acheminer les eaux traitées. Ces travaux ont été votés au comité territorial de MUGRON du 12 octobre 2015 pour un montant de 300 000 €. Les travaux seront réalisés au premier trimestre 2016.

DÉCHETS



Compte tenu de la suppression d'une collecte hebdomadaire et de la mise en oeuvre de la conteneurisation, 34 containers à ordures ménagères supplémentaires ont été installés. Malheureusement, bon nombre de ces containers sont remplis de cartons, bouteilles plastiques, bouteilles en verre.

Les cartons devraient être déposés en déchetterie et les bouteilles plastiques et verre aux points tri pour recyclage. Nous vous rappelons que plus nous enfouissons, plus cela coûte.

Pour parfaire notre tri, un container textile est à notre disposition à côté du groupe scolaire. Nous pouvons y déposer vêtements, chaussures, maroquinerie.

Pour plus de renseignements : ÉCOVAL : 06 71 87 39 65.

LE TRI EST L'AFFAIRE DE TOUS !

ÉCOLE

● FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 26 juin 2015 : Magnifique spectacle de fin d'année scolaire alliant chants et sketches sur le thème de l'eau (thème de l'année scolaire) et ayant demandé un gros travail aux enfants et à leurs enseignantes. Félicitations !

● CHANGEMENT DE DIRECTRICE

Marie CASASSUS directrice de notre école et enseignante du cycle 3, en poste à SOUPROSSE depuis 5 ans, a obtenu la mutation demandée et a été remplacée par Marie Cécile CABÉ à qui nous souhaitons la bienvenue.

● EFFECTIFS 2015/2016

76 élèves répartis en 3 classes : Maternelle Dominique LAPERCHE : 29 - Cycle 1 (CP CE1) Cécile LANSAMAN : 25 - Cycle 2 (CE2 CM1 CM2) Marie Cécile CABÉ : 22.



● ACHAT DE TRACTEURS

Trois tracteurs pour le prix d'un « gros » : Lors de l'achat du tracteur NEW HOLLAND, M. le Maire a négocié avec le concessionnaire deux petits tracteurs et une remorque pour les enfants de l'école.

JARDIN ARBRE À PAIN

Très inquiète pour l'avenir des jardins après l'amputation de 2 000 m² de terrain, l'équipe de l'Arbre à Pain avait même envisagé de déménager... Puis rassurée et ravie d'apprendre qu'une parcelle de 5 000 m² serait mise à sa disposition, elle s'apprête déjà à la mettre en culture.

RUCHER ÉCOLE

Installé depuis mars 2015 dans les locaux de l'ancienne école des garçons, le Rucher-école accueille 25 élèves apiculteurs, débutants ou déjà expérimentés. Ils viennent se former au gré des saisons, 12 après-midi par an, à la manipulation des ruches et aux soins à apporter aux abeilles.



TÉLÉTHON

Les diverses activités du samedi 5 Décembre et les dons ont permis de récolter la somme de 5 900, € reversée à l'A.F.M. dans son intégralité. Félicitations aux enfants pour leurs gâteaux rigolos qui ont connu un franc succès !

ETAT CIVIL

Décès

- **29 Janvier 2015** Lucien Henri Aristide Joseph DECROIX, 74 ans, route de Saint-Etienne
- **14 février 2015** Michel Eugène JACOBSSOONE, 72 ans, 77 route de Saint-Etienne.
- **26 février 2015** Roger André SILVAIN, 75 ans, 420 chemin de Bilatyes.
- **17 Mars 2015** Laurence POURGATON née DUCOURNAU, 85 ans, 100 allée de Compeyron.
- **15 Mars 2015** Jacques René DAUDON, 87 ans, 476 chemin de Saint-Pierre.
- **4 Avril 2015** Elie MARROCCQ, 74 ans, 59 chemin du Pigeon.
- **6 Avril 2015** René BANOS, 95 ans, 100 allée de Compeyron.
- **26 Mai 2015** Robert LATASTE, 86 ans, 1676 route de Goudosse.
- **7 Août 2015** Hélène Emilienne BARRIERE née DUHAUT, 89 ans, 100 allée de Compeyron.
- **12 Août 2015** Marie CASTETS née DARRIOT, 105 ans, 100 allée de Compeyron.
- **19 Août 2015** Roland CLADERES, 76 ans, 503 route de Mugron.
- **20 Août 2015** Anne Marie Paulette LAFARGUE née CASSAIGNE, 82 ans, 379 route de Saint-Etienne.
- **22 Août 2015** Anthony Rémy DUPUY, 19 ans, 804 chemin de Maisonnave.
- **11 Octobre 2015** Marthe LALANNE née LABAT, 87 ans, 100 allée de Compeyron.
- **18 Octobre 2015** Madeleine Clémence SAUSSEREAU née AUBRIL, 92 ans, 100 allée de Compeyron.
- **22 Octobre 2015** Jean Claude DESPOUY, 58 ans, 491 route du Bac.
- **2 Novembre 2015** Charles DUROU, 95 ans, 100 allée de Compeyron.
- **6 Novembre 2015** Robert SAUGNAC, 88 ans, 557 chemin d'Artigues.
- **6 Novembre 2015** Marie-Thérèse POUYSEGUR, née SADY, 88 ans, 100 allée de Compeyron.
- **11 Novembre 2015** Reine MERCECA, née SARGENTINI, 99 ans, 100 allée de Compeyron.
- **12 Novembre 2015** Christiane CLADÈRES, née DUNOGUÉ, 74 ans, 503 route de Mugron.

Naissances

- **13 Décembre 2014** Maëlys & Lucas MAOCEC, fille et fils de Cyril MAOCEC et Priscilla DAUBRESSE, 10 avenue Hagenthal le Bas.
- **27 Février 2015** Louise Ainhoa MAIRE, fille de Marvin et Fanny MAIRE, 584 route de Guirette.
- **19 Avril 2015** Baptiste JUSTES, fils de Nicolas JUSTES et Marielle DAMINATO, 1955, route de Laguillon.
- **18 Avril 2015** Manoë Jeanne GRIET, fille de Julien et Emelyne GRIET, 100 allée des Arènes.
- **1er Mai 2015** Maëva LAMOTHE, fille de Hervé LAMOTHE et Audrey DUSSAU, 136 route de Jeanbidaou.
- **6 Juillet 2015** Tom Alphonse JABOT, fils de David JABOT et Anne SEGAS, 187 chemin du Pigeon.
- **4 Novembre 2015** Djulyan DUBERTRAND, fils de Anthony DUBERTRAND et Sandy NAPOLI, 164 avenue du 11 novembre 1918.

Mariages

- **6 Juin 2015** Frédéric Emmanuel DESBEAUX et Virginie GOT, 113 chemin du Courdé.
- **11 Juillet 2015** Yvan René Francis DELSOL et Catherine Alphonsine Juliette KERGROHEN, 99 route de Guirette.
- **26 Septembre 2015** Jean Gabriel DABADIE et Marie BARROUILLET, 1694 route de Goudosse.